

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredi, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année :

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (28 mai) ; de la solennité des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL, (2 juillet) ; de la solennité de l'ASSOMPTION, (20 août) ; de la TOUSSAINT, (31 octobre), et de NOËL, (24 décembre) ;

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 24, 25 et 26 février

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE ;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Eclipses durant l'année 1898.

Il y aura cette année, trois éclipses du soleil et trois éclipses de la lune.

Le 7 janvier, éclipse partielle de la lune, visible en Canada.

Le 21 janvier, éclipse totale du soleil, invisible en Canada.

Le 3 juillet, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada.

Le 12 décembre, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada.

Le 27 décembre, éclipse totale de la lune, visible en Canada, commençant de 5 h. 57 m. du soir à 7 h. 27 m. du soir.

Apparence des Planètes pour 1898.

Vénus sera étoile du matin jusqu'au 15 février, et étoile du soir jusqu'au 1er décembre ; étoile du matin le reste de l'année.

Mars sera étoile du matin durant toute l'année.

Jupiter sera étoile du matin jusqu'au 25 mars, et étoile du soir jusqu'au 13 octobre ; étoile du matin le reste de l'année.

Saturne sera étoile du matin jusqu'au 29 mars, et étoile du soir jusqu'au 6 décembre et étoile du matin le reste de l'année.

Mercure sera étoile du matin vers le 29 janvier, 28 mai et 21 septembre, et étoile du soir vers le 10 avril, 8 août et 3 décembre.

Explication des signes et abréviations.

La colonne *cl.* désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour ; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs ; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.

P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.

H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.